70e Année. 11e Série. Tome II. N° 19 13 Mai 1899

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Loi sur les Accidents du Travail et la Médecine ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Réunions de la semaine : Les Sociétés françaises d'Ophtalmologie et d'Otologie en 1899. — Les Institutions scientifiques en France : L'Institut de Bibliographie de Paris. — Un faux Medecin à l'Hôpital Lariboisière. — Congrès international d'Assistance de 1900. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Représentations Maguéra : Ambroise Paré. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc). — Divers. — Les Travaux de l'Assistance publique à Paris. — Variétés et Anecdotes : « La Nouvelle Idole » de Fr. de Curel et le « Mal Nécessaire » de A. Couvreur. — Association française pour l'avancement des Sciences. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Meubles et tiroirs à fiches, de l'Institut de Bibliographie de Paris. (Modèles internationaux Marcel Baudouin).

BULLETIN

La Loi sur les Accidents du Travail et la Médecine.

La loi, maudite de tous les patrons et ouvriers, du 9 avril 1898, relative aux responsabilités des accidents du travail, intéresse aussi, par plusieurs côtés, le médecin praticien. Comme elle doit entrer en vigueur le 1er juin prochain, si les industriels ne peuvent, avant cette époque, la faire modifier, (ce qu'on tente, avec juste raison, de tous les côtés), nous croyons utile d'insister sur les principaux points que doivent connaître tous ceux qui exercent dans les villes et les centres ouvriers l'art de guérir.

A chaque fois qu'il y aura un accident, un médecin devra le certifier, d'après l'article 11 de cette loi. Mais qui payera ce certificat? — D'après l'article 29, ce certificat doit être délivré *gratuitement* par le médecin : ce qui tranche facilement la question, mais est *absolument inadmissible*, puisque le médecin doit vivre de sa profession, comme nous l'avons déjà fait bien des fois remarquer....

Au demeurant, l'article 4 semble en contradiction manifeste avec cet article 29, puisque le blessé *a le droit de choisir son médecin* et que, s'il prend ce droit, c'est sans doute avec l'intention de payer le consultant. Sinon, on ne comprendrait pas très bien comment on pourrait sortir des difficultés de la pratique journalière. Alors, la loi est mal rédigée ? Hélas ! Il n'y a pas à s'y tromper. Elle est sur ce point mauvaise, comme à peu près sur tous les autres !

En ce qui concerne les honoraires médicaux ayant trait aux soins donnés à la victime, il y aurait encore plusieurs choses à dire. Mais à quoi bon ? N'est-il pas évident que tout cela est à refaire et que les industriels ont joliment raison de protester des quatre coins de France.

Que les médecins se joignent à eux ; que les Syndicats Médicaux fassent chorus avec les syndicats d'ouvriers et de patrons, et on forcera bien la main à des députés incapables d'aboutir désormais à une loi qui tienne debout. Sinon, c'en est fait de l'industrie française, tout comme du corps médical !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Les Sociétés françaises d'Ophtalmologie et d'Otologie en 1899.

La semaine qui vient de s'écouler a vu se réunir les Sociétés françaises d'Ophtalmologie et d'Oto-Laryngologie. Rien de particulier à signaler aux séances d'ouverture de ces Associations de spécialistes. Bornons-nous à dire que les séances ordinaires ont été très suivies et que de nombreuses communications y ont été faites. Signalons, en particulier, une importante discussion sur la *suppression du cristallin transparent*. On trouvera, dans la plupart des journaux, le compt-crendu détaillé de ces réunions, qui n'ont rien présenté d'intéressant pour les praticiens.

LES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES EN FRANCE.

L'Institut de Bibliographie de Paris.

Notre cher Maître, M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de Médecine, a publié, dans le dernier numéro de la *Tribune médicale*, l'article suivant. Nous l'en remercions très vivement et l'insérons sans commentaires et sans y changer un iota. On se rappelle que nous avions déjà protesté, ici même et dans la *Médecine moderne*, contre ces tentatives extraordinaires.

A propos du projet d'une édition française de l'Index medicus des travaux de médecine publiés en Russie (1).

Nous avons à cœur de réparer ici, à la place même où elles ont été commises à *notre insu* (c'est le *responsable* quand même qui parle), une erreur et une injustice, à propos d'un projet qui a été communiqué à la Presse médicale, avec prière insistante de publication, sous couleur d'intérêt scientifique, professionnel, et même patriotique, mais qui contient, dans son exposé, une dépréciation des plus transparentes d'une autre entreprise bibliographique, depuis quelque temps déjà en cours de réalisation, qui a fait ses preuves, et qui mérite, tant par son organisation bien entendue, que par les qualités personnelles de celui qui y préside et qui en a eu l'initiative, les encouragements de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la Science et de la pratique médicale : nous voulons parler de l'*Institut de Bibliographie international* de notre vaillant collègue et ami le Dr Marcel Baudouin, l'ancien secrétaire de la rédaction du *Progrès médical*, aujourd'hui Directeur de la *Gazette médicale de Paris*.

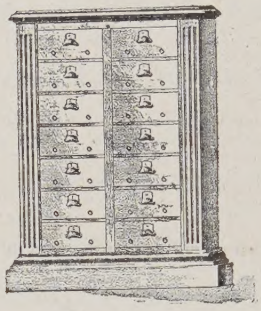

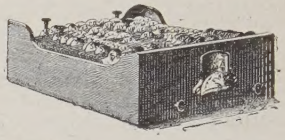

Fig. 74 et 75. — *L'Institut de Bibliographie de Paris.* — Type des Meubles à fiches (Modèles internationaux Marcel Baudouin): Meubles et tiroirs.

Pour une fois (car cela ne nous arrive guère) que nous avons été empêché, indépendamment de notre volonté, de prendre attentivement connaissance d'une insertion demandée, qui, par son objet même d'intérêt général et international, pouvait facilement surprendre la meilleure intention, et jusqu'à la bonne foi..., nous n'avons pas eu de chance ; si ce n'est, pourtant, celle de trouver dans cette aventure et de saisir, avec empressement, l'occasion d'exprimer au docteur Marcel Baudouin les sincères regrets qu'elle m'inspire (l'aventure), de lui renouveler, par là, les marques de ma vieille et amicale sympathie ; et de dire, en même temps, à l'auteur du *projet* en question, avec le collaborateur — irresponsable — qui a écrit ces lignes, à la suite de l'insertion :

« ... En nous plaçant au double point de vue des intérêts et de la vulgarisation scientifiques, et de nos amicales sympathies (internationales), nous ne pouvons que nous montrer favorables, et voir de réels avantages au projet dont il s'agit, d'*une édition française de l'Index medicus des travaux russes*... ».

Oui, mais à la condition expresse que l'entreprise ne soit pas indûment et injustement dirigée contre une institution antérieure, dont les efforts et les services ne sauraient être méconnus. Il y a place au *soleil bibliographique*, sans tache et sans dénigrement intentionnels, à leurs risques et périls, pour toutes créations possibles d'*Index medicus*.

V. L.

(1) Voir l'avant-dernier numéro de *la Tribune médicale* p. 357.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS.

Un faux Médecin à l'Hôpital Lariboisière.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil municipal, pour être discutées prochainement, il en est une, émanant de l'initiative de M. Ernest Gay, qui, par son libellé, dit l'*Éclair*, étonne et stupéfie. Il paraît que, pendant trois ans, à l'*Hôpital Lariboisière*, une personne, ne possédant pas le diplôme de docteur en médecine, a exercé illégalement la médecine.

L'*Éclair* a demandé à M. Gay des renseignements à ce sujet.

« Le fait, a-t-il dit, est absolument exact. Ce personnage venait habituellement à l'hôpital; il suivait la visite d'un chef de service et, en maintes occasions, a aidé non seulement à des pansements, mais à des opérations. Il s'était fait bien voir du directeur et des principaux médecins, si bien qu'il prit une réelle influence à l'hôpital où, à la fin il voulut parler en maître. C'est ce qui le perdit, car, si, en juillet dernier, on le pria de ne plus revenir dans les salles et de ne plus donner de soins aux malades, ce ne fut pas parce qu'on avait appris qu'il n'était pas médecin, ce fut afin de se débarrasser d'un aide encombrant, qui avait peu à peu pris trop d'autorité. Durant ces trois années, ce personnage a tenu cabinet de consultation en ville, et, sans nul doute, il se servit de ses relations à l'hôpital, de ce qu'il put prouver qu'il y entrait à volonté et y exerçait la médecine, pour se créer une clientèle. Il se disait *spécialiste des maladies des yeux, des oreilles*, et faisait aussi des *accouchements*. Un jour, il raconta qu'il partait pour Bruxelles, appelé auprès de la comtesse de Flandre, malade. Par malheur, il fit cette déclaration devant quelqu'un ayant des accointances avec les familiers de la famille royale de Belgique. Ce dernier, inquiet, s'empressa de télégraphier au château. On lui répondit que ce médecin y était inconnu, et qu'en tout cas, la comtesse se portait bien. Cette vantardise donna l'éveil; puis le pseudo-médecin commit des opérations plus ou moins malheureuses en ville. On rechercha qui il était. Alors on apprit qu'il avait été déjà condamné à 1,000 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine. Un journal de médecine avait relaté cette condamnation. « Un sieur V.., placier en huiles, y était-t-il dit, vient d'être condamné... etc... »

Ce placier en huiles, ayant une certaine influence à l'Hôpital Lariboisière, voilà, n'est-il pas vrai, une étrange chose! Qu'en pensent M. le Dr Napias et le corps médical de l'Hôpital? Mais n'y a-t-il pas là quelque exagération! Nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui voudront éclaircir ce petit mystère.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ASSISTANCE DE 1900.

Dans une des dernières séances, la Commission d'organisation du Congrès international d'Assistance publique et de bienfaisance privée a élu pour président M. Casimir-Périer, ancien président de la République française, et pour président d'honneur, M. Théophile Roussel, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique. Sont, en outre, membres de son bureau : MM. Thulié, secrétaire général ; Brueyre, Rondel et Bouloumié, secrétaires généraux adjoints ; Gaufret, trésorier, et Joly, trésorier adjoint.

Texte définitif des questions du Congrès: 1re question: « Du fonctionnement et de l'efficacité des secours à domicile ; entente établie ou à établir à cet égard entre l'Assistance publique et la bienfaisance privée ». 2e question : « Du traitement et de l'éducation des enfants recueillis par l'Assistance publique ou par la bienfaisance privée, et auxquels ne convient pas, pour une cause morale, le placement familial (écoles de réforme, de préservation, de redressement, etc.,etc.). 3e question : « Du caractère des œuvres d'Assistance par le travail; ne sont-elles pas par essence des œuvres de bienfaisance privée? » 4e question : « De l'Assistance aux tuberculeux privés de ressources (mesures d'Assistance à appliquer, quel que soit, d'ailleurs, le traitement médical) ».

NÉCROLOGIE

M. le Dr BUCHNER (de Darmstadt).

De Darmstadt, on annonce la mort, à l'âge de soixante-quinze ans, du professeur Louis Buchner, auteur du célèbre ouvrage philosophique *Force et Matière*. Né à Darmstadt en 1824, il fit ses études de médecine à Giessen, à la Faculté française de Strasbourg, puis à Vienne. Après avoir exercé quelques années dans sa ville natale, il entra en 1854, dans l'enseignement académique, à l'Université de Tubingue, où il écrivit l'ouvrage précité, exposé de la doctrine matérialiste qui devait avoir un retentissement européen. A la suite de cette publication il dut quitter l'Université de Tubingue et reprit à Darmstadt la pratique de la médecine. Il a écrit encore de nombreux ouvrages ayant trait à la physiologie et à la pathologie, une série d'études de philosophie scientifique qu'il a réunies sous le titre de *la Nature et la Science*, puis la *Théorie darwinienne*, l'*Homme et sa place dans la Nature*, l'*Idée de Dieu et sa signification dans le temps présent*, la *Vie intellectuelle des animaux*. Büchner a eu un frère aîné, George, naturaliste et poète, qui a vécu plusieurs années à Strasbourg et a laissé, entre autres pièces, un drame sur la *Mort de Danton* et qui a traduit les drames de Victor Hugo, *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor*. Une sœur, Louise Büchner, a écrit également des poésies et des romans; enfin un frère cadet, Alexandre Büchner, a été professeur au lycée de Valenciennes et à la Faculté des Lettres de Caen.

M. le Pr G. ASSAKY (de Bucarest).

Notre ancien collègue d'internat, M. le Dr Georges Assaky, une des célébrités médicales roumaines, vient de mourir, à Bucarest, des suites d'une maladie de cœur, à l'âge de quarante-cinq ans. Il était né à Jassy en 1855. Élève des Facultés de Montpellier et de Paris, préparateur à notre Muséum d'histoire naturelle, Chef du laboratoire de médecine opératoire de la Faculté de Paris, agrégé et chargé de cours à la Faculté de Lille. Assaky avait fait, en France, une partie de sa brillante carrière. En 1887, il fut appelé à Bucarest et nommé Professeur de clinique chirurgicale, puis directeur de l'Institut de chirurgie. Ressentant les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, il quitta la Roumanie en 1891 et revint en France. De 1895 à 1896, il exerça la chirurgie à Tours. En 1897, de nouveau, il rentra à Bucarest et fut mis à la tête de l'Institut de gynécologie. Assaky laisse des ouvrages estimés, dont les principaux sont : *De la suture des nerfs à distance ; de la greffe nerveuse; de la greffe tendineuse ; de la suture à distance des tendons*, en collaboration avec M. le Dr Fargas.

Sir Douglas GALTON.

C'est avec regret que nous enregistrons la mort de sir Douglas Galton, décédé à l'âge de soixante-seize ans. Sanitarian des plus illustres, il s'était identifié à toutes les questions d'hygiène, de salubrité publique et de sanitation discutées au cours de ces trente dernières années, et une place capitale lui était réservée à côté des Parkes, des Chadwick et des Richardson. L'hygiène militaire éveilla tout particulièrement son attention, et les casernes, les hôpitaux, les améliorations à apporter dans l'hygiène des troupes anglaises furent l'objet de sa constante sollicitude.

Le colonel Georges-E. Waring, ingénieur sanitaire des plus distingués, a succombé à la fièvre jaune, à la Havane, au cours d'une mission dont l'avait chargé le président des États-Unis. Il avait institué, à Memphis, des canalisations séparées pour l'eau de pluie et pour l'eau d'égout. Il est l'inventeur du *Separate System*.

M. Edouard Montagne, le délégué de la Société des Gens de lettres, vient de succomber. Il venait d'entrer dans sa soixante-dixième année. Fils d'un maître de pension, il entra de bonne heure à *l'Assistance publique*, écrivant, en ses heures de loisir, de nombreuses pièces qui furent jouées à l'Ambigu, au Palais-Royal, à l'Opéra-Comique, ou des romans et ouvrages documentaires qui feurent de nombreuses éditions. Cela ne l'empêcha point d'être nommé successivement économe, puis *directeur de trois hôpitaux* à Paris.

M. le Dr Cherbuliez, décédé à Saacy, près La Ferté-sous-Jouarre. Le défunt était le fils de M. Cherbuliez, de l'Académie française.

M. Marcelin Duval, ancien directeur du Service de Santé de la Marine, à Brest vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-douze ans. On lui doit de nombreux travaux de médecine opératoire, en particulier, un *Traité d'Hémostasie*, qui est bien connu. M. Marcelin Duval a occupé jadis une haute situation dans la Marine. C'était, d'ailleurs, un chirurgien des plus distingués.

M. le Dr von Babo, ancien professeur de chimie médicale à la Faculté de Médecine de Fribourg. — M. le Dr Carlo Minati, ancien professeur d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de Médecine de Pise. — M. le Dr Ramon Félix Capdevila y Ferrer, ancien professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Madrid. — M. le Dr Anastasios Zinnis, professeur de pédiatrie à la Faculté de Médecine d'Athènes. — M. le Dr G.-M. Herzenstein, ancien privat-docent de géographie et de statistique médicales à l'Académie militaire de Médecine de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr Henry Hover Wright, ancien lecteur de thérapeutique médicale à l'École de Médecine de Toronto. — Mme Sermet, née Glaize, veuve de l'ancien chirurgien de la marine, ancien maire du deuxième arrondissement de Paris, et mère de MM. Maurice Sermet, notre confrère du *Petit Parisien*, et Julien Sermet, Inspecteur des Beaux-Arts. — M. le Dr Ulry, chef de la clinique ophtalmologique de la Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Theodor von Hessling, ancien professeur d'histologie à la Faculté de Médecine de Munich.

M. le Dr Varaichon, ancien conseiller général de Maine-et-Loire. — M. Maurice Bruno, étudiant en médecine à la Faculté catholique de Lille, décédé dans sa famille à Suzanne (Somme). — M. le Dr Espagne, agrégé libre à la Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr D. Jonquière, ancien professeur de matière médicale à la Faculté de Médecine de Berne. — M. le Dr Alfred Græfe, ancien professeur d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine de Halle. — M. le Dr Eugen Seitz, ancien professeur de Médecine interne à la Faculté de Médecine de Giessen. — M. le Dr K.-L. Kahlbaum, ancien privat-docent de psychiatrie à la Faculté de Médecine de Kœnigsberg. — M. le Dr Engel, ancien professeur d'anatomie pathologique à l'ancienne Académie médico-chirurgicale de Vienne. — M. le Dr Theodor Neureutter, professeur extraordinaire de pédiatrie à la Faculté tchèque de Médecine de Prague. — Sir William Roberts, ancien professeur de Médecine à la Victoria University de Manchester. — M. le Dr William Frazer, ancien lecteur de matière médicale au Carmichael College de Dublin. — M. le Dr Washington Ayer, ancien professeur d'hygiène à l'University of California de San-Francisco. — M. le Dr Chamagnou, père (de Toulouse).

M. le Dr Paul-Emile Berthelin, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu de Troyes, décédé à l'âge de trente-deux ans.

Le Suicide du Dr Laforest à Choisy-le-Roi.

Il y a quelques jours, le Parquet était informé qu'un docteur de Choisy-le-Roi, M. le Dr Laforest s'était porté à des actes inavouables sur des enfants en convalescence dans un établissement hospitalier dépendant de la commune de Thiais. Une enquête fut ordonnée. M. Pasques, juge d'instruction, se rendit à Thiais, interrogea des enfants et des personnes chargées de leur donner des soins. A la suite de son enquête, ordre fut donné à un commissaire de police de procéder à l'arrestation du docteur Laforest. Lorsque ce magistrat se présenta l'après-midi au domicile du docteur Laforest, il apprit que ce dernier venait de se suicider. Le matin, au lieu de se rendre auprès des malades, comme il le faisait chaque jour, le docteur s'était enfermé dans une chambre de son appartement, avait ouvert un bec de gaz d'éclairage et s'était asphyxié.

Voici quelques détails sur ce suicide :

A la fin de la semaine dernière, des journaux ayant annoncé prématurément l'arrestation, le docteur se proposait, pour prouver l'inanité des charges relevées contre lui, de se constituer prisonnier, et sa femme l'y engageait pour l'honneur du nom de ses fils. Mais dimanche dernier, après avoir vainement essayé de voir au Palais M. le juge Pasques, chargé de l'instruction dirigée contre lui, après avoir sans succès sollicité de M. Cochefert, qui n'avait pas de mandat d'arrêt, son incarcération, M. Laforest fit, croit-on, dans une crise de larmes, l'aveu de ses fautes à sa femme. C'est alors que le drame a pris un caractère vraiment tragique. Pour éviter la honte d'un procès et d'une condamnation, d'accord avec sa femme, il décida de se suicider. Aidé par elle, il fit dans la matinée, ses derniers préparatifs. Puis il monta dans son cabinet, calfeutra les portes et les fenêtres, et, tandis que son infortunée compagne, à travers la cloison, lui adressait de suprêmes paroles d'encouragement, il ouvrit le bec de sa lampe à gaz, s'assit dans son fauteuil et attendit la mort. L'agonie fut longue.

Mais peu à peu ses paroles parvinrent moins distinctes à sa femme, qui, toujours debout derrière la cloison, attendait héroïquement l'affreux dénouement. Puis la voix se tut définitivement... A 2 heures et demie après-midi, lorsque le commissaire de police arriva pour procéder à l'arrestation du Dr Laforest, c'est sa femme elle-même qui a ouvert la porte. Elle a annoncé au magistrat que son mari n'était plus justiciable des lois humaines. Elle l'a conduit devant la porte du cabinet de travail, qui était close. Le maire de Choisy-le-Roi, un ami personnel du Dr Laforest qui assistait le magistrat, enfonça la porte d'un coup d'épaule. Assis dans son fauteuil, la physionomie tranquille, son binocle sur le nez, notre confrère était mort. *(Temps.)*

La Médecine aux Chandelles

REPRÉSENTATIONS MAGUÉRA : AMBROISE PARÉ.

Ambroise Paré est un drame en un acte de Mme Bertha Galeron de Colonne. « Mme Galeron, a raconté F. Sarcey, est une personne qu'entourent de vives sympathies. A dix ans, elle perdit la vue, et l'ouïe un peu plus tard. Elle vit aujourd'hui, murée dans les ténèbres et le silence; heureuse néanmoins, car elle a été épousée sans dot et par amour; elle est mère de deux beaux enfants qui voient clair, et son mari, qui est un ingénieur distingué, veille sur elle avec une tendresse qui ne s'est jamais démentie ».

N'ayant pas pu assister à cette représentation, nous donnons ci-dessous le compte-rendu du *Temps*. *Ambroise Paré* n'est pas un drame, à vrai dire, c'est une situation. Le roi est mourant; Catherine de Médicis vient demander à Ambroise Paré de prolonger sa vie. Ambroise Paré n'accepte de soigner le roi que s'il obtient de la reine mère la grâce d'un huguenot, Daniel de Chaterey, qui s'est mis à la tête d'un gros de révoltés et qui, après avoir été laissé pour mort dans les derniers massacres, a été recueilli et sauvé par Madeleine, la fille ou la pupille d'Ambroise Paré. Tout le récit de l'horrible massacre où Chaterey tombe victime des soldats catholiques est fait avec un emportement extraordinaire. Mais je préfère encore les morceaux de tendresse. Écoutez ces vers dits par le vieil Ambroise Paré :

Qui ne vous aimerait, ô femmes! Dieu lui-même
D'un argile plus noble a voulu vous former,
Et d'un plus divin souffle aussi vous animer.
Il semble avoir donné des ailes à votre âme,
Pour qu'il restât toujours de l'ange dans la femme
Le meilleur, le plus haut n'atteint pas jusqu'à vous:
Nous marchons, vous planez, êtres charmants et doux:
Car dans la passion où nous cherchons l'ivresse
Vous avez l'infinie et divine tendresse
Qui peut tout, qui sait mettre, en ce douloureux jour,
Un baiser maternel dans un baiser d'amour.

Il parle bien, le Maître chirurgien!

Lavieuville a fort bien dit ces vers charmants. Mme Maguéra, qui s'était chargée du rôle ingrat de Catherine, a sauvé par la dignité du maintien et de la diction ce que le personnage a de répulsif. Citons Fauchois, dans Daniel de Chaterey et Mlle Sylla, dans Madeleine.

Petites Informations.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Exercices opératoires sous la direction de MM. le Pr* Terrier et Hartmann, agrégé, sous-directeur des travaux de médecine opératoire. *Quatrième cours :* M. le Dr P. Fredet, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le vendredi 12 mai 1899, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

Vacances.— Il a été décidé que les cours de l'Université vaqueraient le lundi de la Pentecôte 22 **mai ; les cours** et les exercices reprendront le mardi 23.

École de Pharmacie de Paris. — Par décret du 22 avril, M. Riche, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé professeur honoraire.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr Ancel est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, chef du laboratoire d'anatomie normale.

École de Médecine de Marseille. — M. Berg, suppléant, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire de chimie biologique.

École de Médecine de Reims. — M. le Dr Henrot, professeur de clinique interne, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

L'Université et la Ville de Paris. — M. Gréard a communiqué au Conseil de l'Université le décret instituant une commission mixte chargée d'étudier les questions concernant les relations de la Ville et de l'Université de Paris. Cette commission est composée, on le sait, sous la présidence du vice-recteur, président du Conseil de l'Université, des doyens des Facultés, du directeur de l'École supérieure de Pharmacie, de leurs assesseurs, des neuf membres de la commission municipale chargée par le Conseil de l'étude de ces questions, et, lorsqu'il s'agit d'une première nomination à une chaire créée à l'aide de fonds de la Ville, un second délégué de la Faculté intéressée au Conseil de l'Université.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Maison de la Rochefoucauld.*— M. J. Darier : tous les mercredis et vendredis, à 10 heures, conférences avec démonstrations microscopiques, sur la pathologie générale et l'anatomie pathologique des maladies de la peau.

Les Fêtes de Balzac et l'Hospice de Tours. — L'hospice de Tours, situé dans un faubourg de la ville, est un vaste immeuble qui s'étend sur une superficie de quinze hectares. L'aspect en est agréable. Les bâtiments s'élèvent au milieu des fleurs ; ils sont ombragés d'arbres séculaires, sous lesquels les malades promènent leurs rhumatismes,

Hôpitaux de Bordeaux. — M. le Dr Bégouin a été nommé, après concours, chirurgien adjoint.

Hôpital d'Aix-les-Bains. — Un Américain du nom de Morgan, qui fait une saison à Aix-les-Bains, vient de faire don à la ville de 50,000 francs pour son hôpital.

L'Hôpital français à Londres. — Le banquet annuel de l'Hôpital français a eu lieu cette semaine, à Londres, sous la présidence de l'ambassadeur de France, qui avait à sa droite l'ambassadeur d'Italie et, à sa gauche, le Lord-maire. Au dessert, M. Cambon a proposé la santé de la reine, du prince et de la princesse de Galles et de toute la famille royale. Parlant du corps diplomatique, M. Paul Cambon a associé à son toast le nom de l'ambassadeur d'Italie, dont la présence à ce banquet est la preuve qu'il désire voir resserrer les liens qui unissent l'Italie à la France, puis il a fait l'éloge du Lord-maire. L'ambassadeur d'Italie a répondu en montrant le bien que l'*hôpital* fait non seulement aux Français, mais aussi aux étrangers, et notamment aux Italiens. Son gouvernement envoie à l'hôpital, cette année, une souscription de 1,250 francs. Le Lord-maire a remercié pour la corporation de la Cité, rappelant que Mansion house est ouvert à toutes les charités, et a fait une heureuse allusion à l'Exposition de 1900. Lecture est faite ensuite de listes de souscriptions ouvertes par l'œuvre de l'hôpital. Le total souscrit pendant le banquet s'élève à 80,000 francs environ.

La Musique dans les Hôpitaux. — On sait que les musiques des régiments vont se faire entendre, une ou plusieurs fois par semaine, dans les hôpitaux militaires. Pour resserrer davantage les liens de sympathie qui existent partout entre l'armée nationale et les populations, nous croyons savoir que M. de Freycinet prépare actuellement une circulaire qui étendra cette pratique aux hôpitaux civils des garnisons.

Nouveau Dispensaire de la rue Clignancourt. — On a parlé vaguement, à la mort de la baronne de Hirsch, d'une somme importante qu'elle avait donnée pour construire un asile rue Labat. Ce n'est que récemment que l'on a su la vérité, de la bouche du prince d'Arenberg, président de la Société philanthropique, qui, entouré d'un public d'élite, a inauguré récemment le nouveau dispensaire de la rue Clignancourt, contigu à l'asile de nuit de la rue Labat. On connaît peu ce quartier, situé derrière la butte Montmartre; il est des plus populeux et les rues y sont pleines d'enfants. On ne pouvait choisir un meilleur emplacement pour un dispensaire, un asile de nuit et un fourneau, car ces trois œuvres ont été réunies là par la Société philanthropique.

Là déjà existait depuis de nombreuses années un dispensaire qui avait été fondé, grâce à la générosité d'un Alsacien, M. Hartmann, sur le modèle de celui que le Dr Gibert avait fondé au Havre, et qui était alors le seul établissement de ce genre existant en France. Ce dispensaire avait abrité notamment un grand nombre de malheureux israélites russes, à la suite de leur expulsion de Russie. Mme de Hirsch, s'étant intéressée à cette œuvre, donna les fonds nécessaires pour l'achat de vastes terrains contigus. C'est sur ces terrains qu'ont été édifiés les bâtiments du nouveau dispensaire. Le prince d'Arenberg a prononcé un discours, après lequel les invités de la Société philanthropique ont visité les établissements, qui se composent d'un asile de nuit pour femmes et enfants (70 lits), d'un dispensaire pour adultes, d'un fourneau avec réfectoire (70 places), d'un vaste dispensaire pour enfants avec des salles spéciales pour la coqueluche et pour les maux de la gorge, une salle de bains de 60 baignoires, une salle de douches, etc.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Les Drs Déjérine, médecin à la Salpêtrière, Letulle, médecin à l'hôpital Boucicaut, et Vaillard, professeur d'épidémiologie au Val-de-Grâce, posent par lettre leur candidature à la place vacante dans la section d'anatomie pathologique en remplacement de M. Laboulbène ; M. le Dr Bardet, de Paris, s'inscrit à celle vacante dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Dumontpallier. Enfin, M. le Dr Ehlers (de Copenhague) postule le titre de membre correspondant étranger.

Élection de deux associés nationaux de l'Académie de Médecine de Paris. — *Première élection.* Votants : 74. — Majorité : 38. MM. Doyon (d'Uriage) 63 voix (Élu). Pamard (d'Avignon), 4 ; Pierret (de Lyon), 3 ; Heurtaux (de Nantes), 2 ; Henrot (de Reims), 1 ; Paulet (de Montpellier), 1. — *Deuxième élection.* Votants : 77. — Majorité : 39. MM. Pamard, 55 voix (Élu). Heurtaux, 14 ; Henrot, 6 Paulet 2.

Congrès international d'Hygiène pour les manufactures textiles. — Un Congrès international pour l'examen des meilleures conditions d'hygiène et de production dans les manufactures textiles vient de se tenir à Rouen. De nombreux industriels de la France et de l'étranger y ont assisté. Un certain nombre de résolutions ont été adoptées. Elles recommandent les mesures d'hygiène à employer dans les manufactures et font un pressant appel aux ingénieurs et aux constructeurs, afin qu'ils dirigent tous leurs efforts vers les perfectionnements qui restent à apporter au système dont le principe est reconnu préférable, et se mettent en mesure de présenter des plans d'ensemble de ventilation, d'humidification, de chauffage et de rafraîchissement combinés.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé de la Marine. — Une loi promulguée le 2 mai 1899 porte que, en cas de mobilisation totale ou partielle, les médecins embarqués sur navires réquisitionnés commecroiseurs ou éclaireurs auxiliaires et sur les bâtiments spéciaux peuvent être rappelés au service de la flotte en qualité d'officiers auxiliaires, soit d'office soit sur demande, suivant leur âge et leur situation au point de vue de la loi militaire. Les intéressés sont pourvus du grade de médecin de 2e classe. Toutefois, ceux qui possèdent dans la réserve de l'armée active, l'armée territoriale ou la réserve de cette armée, un grade supérieur à celui de médecin aide-major de 1re classe peuvent obtenir, au titre auxiliaire, un grade équivalent à celui dont ils sont pourvus dans la hiérarchie militaire. *(Sem. Méd.).*

M. le Dr Michel est promu directeur du Service de Santé et affecté au port de Cherbourg. M. le médecin en chef Vincent, à Rochefort, est nommé membre du Conseil supérieur de Santé à Paris. M. le médecin en chef Hyades est nommé sous-directeur du Service de Santé à Cherbourg.

Service de Santé militaire. — Sont promus: Médecin en chef, M. le médecin principal Breton; médecin principal, M. le médecin de 1re classe Arène.

Service de Santé des colonies et pays de protectorat. — *Promotions :* au grade de médecin de 1re classe, MM. Audibert, Mainguy et Le Quinquis.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène. — *Visite aux champs d'épandage de Paris.* — Les visites publiques et périodiques du parc agricole d'Achères (Épuration des eaux d'égout), organisées par la ville de Paris en 1898, et qui ont beaucoup de succès, sont reprises tous les dimanches, à partir du dimanche 7 mai. Des cartes spéciales d'autorisation seront délivrées gratuitement aux personnes qui en feront la demande, dans les bureaux de M. Bechmann, ingénieur en chef, Chef du service technique des eaux et de l'assainissement, 9, place de l'Hôtel-de-Ville (de 9 heures et demie à 5 heures). — Sur la présentation de ces cartes d'invitation, il est délivré aux guichets de la Compagnie de l'Ouest, gare Saint-Lazare, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits (3 francs en première, 2 francs en seconde, 1 fr. 30 en troisième); la même carte donnera droit au transport gratuit sur la voie ferrée du parc agricole (chemin de fer Decauville). Le départ pour Achères est fixé à 1 heure et demie, gare Saint-Lazare, et le retour à Paris s'effectuera par tous les trains ordinaires des gares d'Achères ou d'Herblay, à partir de 4 h. 53 (Achères), ou 5 h. 18 (Herblay).

L'Hygiène de la Ville de Paris. — L'état sanitaire de Paris est redevenu très satisfaisant. En effet, le service de la statistique municipale a compté, pendant la 17e semaine, seulement 984 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,107) et inférieur aussi à la moyenne ordinaire de la saison. La fièvre typhoïde a causé 21 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente. Le nombre des nouveaux cas de maladie signalés par les médecins est en sensible décroissance (68 au lieu de 106). La rougeole, toujours fréquente en cette saison, a causé 31 décès (moyenne 28); la scarlatine a causé 3 décès (moyenne 4); la coqueluche, 12 (moyenne 8); la diphtérie, enfin, n'accuse que 8 décès (au lieu de la moyenne 13). Il y a eu 19 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 536 mariages. On a enregistré la naissance de 1,104 enfants vivants (591 garçons et 513 filles), dont 785 légitimes et 319 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

L'État sanitaire à Paris. — Dans la dernière séance du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, M. le Dr Léon Colin, au nom du Comité permanent de défense contre les épidémies, a fait une communication qui déclare absolument dénués de fondement les bruits relatifs à la constatation de cas de *peste à Paris.*

L'Hygiène des Fumeurs. — Un groupe de médecins allemands a lancé, aux fumeurs de l'empire de Guillaume II, cette série d'instructions: I. Ne fumez jamais à jeun. II. Vu que le tabac est le pire ennemi de la digestion, ne fumez jamais après le repas. III. Ne fumez jamais quand vous travaillez ou faites des courses à cheval, à bicyclette, quand vous conversez ou discourez sur un sujet quelconque. IV. Ne faites jamais passer la fumée par le nez. V. N'avalez jamais la fumée de tabac. VI. Ne fumez jamais au lit le soir ou la nuit, crainte d'incendie. VII. Rincez-vous la bouche après avoir fumé et rincez la pipe à l'alcool, aux eaux chaudes. VIII. Tenez la pipe en main et jamais ne la lâchez entre les lèvres. IX. Brisez la pipe dans le bac à cendres et brûlez le tabac au grenier et dans les chambres pour tuer les mouches et certains insectes, car c'est là le seul service que rende le tabac (*Rép. Fr.*).

La Variole à Manille. — On mande de San-Francisco que les transports venant de Manille sont frappés de quinze jours de quarantaine, à cause de l'existence de cas de variole à bord.

Loi interdisant le mariage aux personnes atteintes de graves maladies. — Une loi qui interdit le mariage aux personnes atteintes de maladies graves est, d'après le *Médical and surgical Review*, proposée au Parlement de Pensylvanie. Ces maladies sont : la syphilis, la gonorrhée, l'épilepsie, la dipsomanie, la tuberculose, la folie héréditaire, la folie. L'État du Texas a déjà prohibé les mariages d'épileptiques; le Massachussetts, celui des épileptiques, des alcooliques et des syphilitiques. L'Ohio et le Maryland sont en train de consacrer les mêmes prohibitions que la Pensylvanie.

(France médicale).

Conseil supérieur de l'Assistance publique.—*Réunion de Mai.* — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique se réunira, en session ordinaire, le mardi 16 mai. A l'ordre du jour de cette session, figurent les questions suivantes: Payement d'honoraires aux médecins et chirurgiens des hôpitaux (le Dr Regnard, inspecteur général, rapporteur); projet de programmes de l'enseignement professionnel des infirmiers et infirmières des établissements hospitaliers (Dr Faivre, secrétaire de la 2e section, rapporteur); hospitalisation des mutualistes (M. Ogier, inspecteur général, rapporteur); organisation de l'Assistance aux enfants des familles indigentes (M. Émile Rey, député, rapporteur); patronage des enfants sortis des établissements pénitentiaires (M. Ogier, rapporteur); dépôts de mendicité (M. Cruppi, député, rapporteur); projet de règlement sur la tenue de la comptabilité des économes dans les établissements publics d'Assistance (M. Chabanel, directeur de l'Asile national du Vésinet, rapporteur); demandes formées par les communes, en vertu de l'article 35 de la loi du 15 juillet 1893 (M. Rondel, secrétaire de la 4e section, rapporteur); rapport du secrétaire général sur l'état des affaires soumises au Conseil.

Société pour la propagation de l'Incinération. — La « Société pour la propagation de l'incinération » a tenu, samedi dernier, son assemblée générale sous la présidence du docteur Bourneville, assisté de MM. Brüll, Charles Lefèvre, ancien député, et Georges Salomon, secrétaire général. Le docteur Bourneville a fait connaître que le nombre des incinérations, à Paris, est passé, de 4,197 en 1897, à 4,513 en 1898 ; l'augmentation du nombre des incinérations demandées par les familles est exactement de 10 0/0. M. Georges Salomon a signalé, de son côte, les progrès de la crémation en France et à l'étranger : un monument crématoire vient d'être inauguré à Rouen ; d'autres sont en construction à Bordeaux, à Marseille et au Havre. A l'étranger il y a *soixante-dix* appareils de crémation en fonctionnement et l'on y incinère annuellement des milliers de corps. La Société a procédé au renouvellement partiel de son Comité : MM. Brüll, Yves Guyot, Georges Martin, Max de Nansouty, Alfred Normand et Frédéric Passy, membres sortants, ont été réélus ; M. Barrier, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, a été nommé membre du Comité, en remplacement du docteur du Mesnil, décédé.

La Tuberculose devant la Police. — Dans sa séance du 6 mai 1899, la *Conférence du stage des avocats à la Cour de cassation* a discuté la question suivante : « Un maire peut-il légalement, en vertu de ses pouvoirs de police, interdire à un particulier de recevoir chez lui aucune personne atteinte de tuberculose ou d'autre maladie contagieuse ? » La Conférence a adopté la négative.

Hygiène en France. — MM. les Drs Gariel et J. Bertillon (de Paris) sont nommés membres de la Commission chargée d'établir les tables de mortalité et de morbidité applicables aux Sociétés de Secours mutuels (article 36 de la loi du 1er avril 1898).

La Peste à Paris. — Un bruit qui n'a pas laissé d'émouvoir profondément la population parisienne, bruit capable de porter le préjudice le plus grand aux intérêts de la capitale et du pays tout entier, s'est répandu, ces temps derniers, à Paris. Il s'agit de l'épidémie de peste qu'on dit avoir éclaté dans un grand magasin de Paris parmi le personnel appelé à manipuler des tapis venus d'Orient. M. Le Roy de Méricourt a dit qu'il était opportun que l'Académie éclairât l'opinion publique sur ce point et tranquillisât le pays. En terminant il a demandé la création d'une commission chargée de faire immédiatement une enquête sur cette question. M. Léon Colin, en raison de ses fonctions de président du Comité des épidémies, a renseigné l'Académie sur ce sujet. « Un haut fonctionnaire recevait, il y a une dizaine de jours, une lettre anonyme l'informant de la mort de cinq employés d'une grande maison de commerce et attribuant cette mort aux germes de peste introduits par des tapis d'Orient. L'enquête faite immédiatement par le Préfet de police lui permettait de démentir cette nouvelle. Il n'y avait eu, dans cet établissement, *ni mort, ni malade.* Dans les visites qu'il fit depuis, à plusieurs reprises, à ce magasin, on put constater que l'état sanitaire en était demeuré parfait, aussi bien chez les employés manutentionnant les tapis (toujours passés à l'étuve d'ailleurs) que chez tous les autres. Le médecin de la maison a, de plus, appris combien avaient été rares et exceptionnellement bénignes dans ce personnel, les atteintes de grippe qui, par l'apparition de quelques formes graves, auraient pu donner lieu à de nouvelles lettres anonymes aussi erronnées, pour ne pas dire plus, que la précédente ».

Le Secret professionnel des Médecins et les Assurances. — La chambre civile de la Cour de cassation, sur le rapport du conseiller Falcimaigne, la plaidoirie de Me Gosset et les conclusions conformes de l'avocat général Desjardins, vient de casser un arrêt de la Cour de Paris, rendu au profit d'une Compagnie d'assurances sur la vie, parce que cet arrêt s'était fondé, pour déclarer l'assurance nulle, sur la déclaration recueillie au cours d'une enquête, d'un médecin qui avait révélé que l'assuré, auquel il avait donné ses soins, était atteint d'une maladie déterminée. La Cour suprême a jugé qu'il n'est pas permis à un médecin de révéler, dans une enquête motivée notamment par une question d'assurance sur la vie, que son client a été, à une certaine époque, atteint d'une maladie dont il n'a pu avoir connaissance qu'à raison des soins qu'il lui a donnés (article 378 du Code pénal), et que le témoignage du médecin, provoqué et fourni au mépris de cette interdiction légale, ne saurait servir de base à une décision de justice.

DIVERS.

Mariages de Médecins. — On a célébré cette semaine, à Saint-Augustin, le mariage du Dr d'Arbois de Jubainville, fils du membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avec Mlle Marie Cerise, fille du baron Cerise, ancien inspecteur des finances, et petite-fille du regretté docteur Cerise. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. d'Arbois de Jubainville, supérieur des Franciscains à Paris. Les témoins du marié étaient : MM. le baron de Cernon, son oncle, et le professeur Dieulafoy ; ceux de la mariée : MM. de Barthélemy, membre de l'Institut, son grand-oncle, et Longnon, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Dans l'assistance :

MM. Gaston Paris, Sorel et Boissier, de l'Académie française ; les Drs Anger, Richelot, Monod, Blache, Laugier, Labbé, comte Tornielli, comte de Montferrand, vicomte et vicomtesse Clauzel, MM. d'Eichthal, Henri Pereire, baron Mallet, Vernes, de Richemont, Mme Chevreau, Mme Charles Robert, etc.

— La *France du Sud-Ouest* publie l'information suivante : « M. le Dr Gailleton, maire de Lyon, Grand-officier de la Légion d'honneur, s'est marié, cette semaine, avec Mlle Senocq, professeur de piano au Conservatoire. M. le Dr Gailleton, qui est âgé de soixante et onze ans, était veuf d'un premier mariage et père de deux fils et d'une fille.

Les Médecins secouristes. — M. le Dr Rochard, administrateur de la Société des Sauveteurs, a prononcé un éloquent et émouvant discours sur les Sauvetages. Au cours de sa lecture, il a appelé les lauréats des prix de la Société, et l'assistance a salué de frénétiques applaudissements les vaillants marins qui venaient recevoir la récompense de leur bravoure et de leur dévouement.

Les Médecins à la Présidence de la République. — Le Président de la Republique a reçu, cette semaine, en audience, M. le Dr Tuffier, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Médecin Maire. — M. le Dr Vidal, conseiller général et maire de Paulhaguet, vient d'être suspendu pour un mois de ses fonctions, pour injures au sous-préfet de Brioude, avec lequel il s'est battu dernièrement en duel.

Accident à des Médecins. — M. Jacques Brillaud, étudiant en médecine, atteint de fracture du crâne, est soigné à l'hôpital de la Charité. Il n'a pas repris connaissance depuis son transport à l'hôpital et les médecins qui le soignent désespèrent de le sauver. On sait que cet accident est la conséquence du renversement d'un omnibus. M. Louis Boidin, externe des hôpitaux, a été aussi une des victimes de cet accident ; mais il n'a été que légèrement contusionné.

Accidents arrivés à des Médecins. — M. Waldemar Belck, ce savant allemand, qui l'année dernière déjà, avait été attaqué par les Kurdes au cours de son exploration scientifique sur les bords du lac de Van, a été de nouveau victime d'une agression dans le Caucase. Chargé d'une mission pour étudier certaines questions anthropologiques, il est tombé avec son domestique entre les mains de brigands kurdes qui demandent, pour le mettre en liberté, une très grosse rançon. M. Belck n'a que vingt-neuf ans.

L'affaire Dreyfus et les Médecins. — M. le Dr Albert Robin a raconté à M. Cornély, du *Figaro*, « qu'il venait d'être appelé en consultation dans la Bessarabie. Sur un point de son itinéraire il lui fallut prendre un paquebot qui marchait à la rame dans les endroits calmes et dont on allumait la machine dans les parages agités. Cette machine avait pour chauffeur un Tartare, qui semblait une créature intermédiaire entre l'homme et la bête, un anthropoïde, pour parler comme les intellectuels. L'interprète du docteur dit au Tartare : « Tu vois ce monsieur ? Il est Français ». Et aussitôt l'anthropoïde, qui de l'histoire des siècles passés et du sien ne connaissait probablement que l'aventure de Dreyfus, dit au docteur : « Ah ! vous êtes du pays où on ne veut pas qu'il y ait d'injustice ».

— M. Charles Richet, Professeur à la Faculté de Médecine, a été nommé membre du Comité de la Ligue des Droits de l'Homme, en remplacement de M. Friedel, membre de l'Institut, qui vient de mourir.

Les Médecins dans le Monde. — Lundi prochain, 15 mai, aura lieu au restaurant Champeaux, le onzième dîner de l'Angoumois, sous la présidence du Dr Briand, médecin en chef de l'asile-hospice de Villejuif.

Les Savants politiciens. — M. Chautard, le nouveau Conseiller municipal de Paris qui a été élu, par plus de 3,000 voix, contre M. Bagnol, candidat socialiste révolutionnaire, dans le quartier Necker, sera un des plus jeunes parmi nos édiles. Il a trente-cinq ans. Esprit très vif, très ouvert, d'une remarquable intelligence, M. Chautard est docteur en droit, *docteur ès Sciences* et professeur à l'École centrale.

Fête Médicale. — Soirée artistique récemment chez M. le Dr Frantz Glénard. Au programme : MM. Saïller, Casella, et Emile Pessard, qui a accompagné lui-même Galipaux dans un irrésistible symphonologue. — Soirée musicale des plus réussies, cette semaine, chez le M. Dr Blanc, dans ses salons de la rue Auber. La brillante assistance a applaudi tour à tour Mme Blanche Margerie, Mlles Van Parissen, Lebey, Régina Rex, Tallaz, Kerrion ; MM. Martapoura, Dufour, Buisson, Dezair, Modot et Kerrion.

Les Médecins à l'Exposition de 1900. — Sont nommés membres des Comités d'installation de l'Exposition de 1900 : *Classe 42 :* Dr Armand Fumouze ; *Classe 108*, Dr Legrais ; *Classe 112*, Dr Gustave Dron ; *Classe 121*, Dr Aimé Riant ; *Classe 5*, Dr Regnard ; *Classe 6*, Dr Henri Beauregard ; *Classe 27*, Dr J. Bergonié.

Les Travaux de l'Assistance publique à Paris

Au mois de décembre 1896, le Conseil municipal invita l'administration préfectorale à lui présenter un programme minimum des dépenses de premier établissement indispensables pour les institutions de l'Assistance publique de la Ville de Paris. Une étude approfondie de cet important problème a permis à M. de Selves de dresser un projet que le Conseil municipal discutera au cours de la session. Le programme que le Préfet de la Seine recommande divise l'opération en trois catégories : travaux neufs, travaux de grosses réparations et d'amélioration, reconstitution de la lingerie ; la dépense totale s'élève à 72 millions et se répartit ainsi :

TRAVAUX NEUFS.

1° Hôpitaux d'adultes :		
Hôpitaux de 500 lits sur la rive droite.		7.700.000
Reconstruction de la Pitié (500 lits).		5.500.500
Reconstruction et agrandissement de l'hôpital D'Aubervilliers.		6.600.000
Reconstruction de l'hôpital Broussais.		5.500.000
Hôpital spécial (Dermatologie, syphiligraphie, teigne), sur la rive gauche (1,000 lits).		11.000.000
Reconstruction de l'hôpital Broca.		1.650.000
Total.		37.950.000
2° Hôpitaux d'enfants :		
Enfants malades. Reconstruction et reconstitution de 376 lits.	3.760.000	
Construction hors Paris d'un hôpital de 200 lits de tuberculeux osseux	1.060.000	
		4.820.000
3° Hospices :		
Brévannes. Amélioration et construction pour 1,400 nouveaux lits	4.660.000	
La Rochefoucauld. Agrandissement	1.000.000	
		5.660.000
4° Tuberculose :		
Mesures contre la tuberculose. . .		4.300.000
5° Services généraux :		
Construction d'une buanderie centrale.	2.000.000	
Construction d'une lingerie centrale	500.000	
		2.500.000

GROSSES RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS.

Hôpitaux d'adultes	6.531.000	
Hôpitaux d'enfants	837.000	
Hospices	799.000	
Maisons de retraite	562.000	
Services généraux	189.000	
		8.918.000
Reconstitution de la lingerie		1.500 000
Réserve pour imprévus		6.414.800
Total général		72.062.800

L'adoption de ce projet permettrait de créer 2.810 lits nouveaux, dont 1,600 lits d'hospice et 1,210 lits d'hôpital; le bénéfice qui en résultera pour les malades sera même beaucoup plus considérable, parce que les lits d'hôpitaux, faute de place dans les hospices, sont actuellement occupés, dans une assez grande proportion, par des infirmes; en allant occuper les 1,600 lits nouveaux qui leur sont affectés, ceux-ci laisseraient la place libre aux personnes atteintes de maladies aiguës.

Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique doit donner préalablement son avis sur ce projet; mais M. de Selves n'a pas voulu retarder plus longtemps le dépôt d'une proposition qui touche aux intérêts les plus sacrés de la population malheureuse de la ville de Paris.

Si le Conseil municipal adopte, comme il est probable, le programme dont nous avons résumé les grandes lignes, le Préfet de la Seine demandera l'autorisation de solliciter des pouvoirs publics la faculté d'émettre le nombre d'obligations nécessaires à la réalisation d'une somme de 75 millions. Ces obligations amortissables, à partir du 1er janvier 1902 et remboursables à 500 francs, recevront 10 francs d'intérêt annuel et auront droit à des lots s'élevant ensemble à 300,000 francs par an. Les charges de cet emprunt en intérêts, primes et lots, ne devront pas excéder 3 0/0 l'an.

Le service des charges et l'amortissement de l'emprunt seront assurés par le produit de centimes spéciaux, dits centimes de l'Assistance communale, au nombre de 4 et 4 1/4, établis en addition au principal des quatre contributions directes. Ces centimes seront perçus pendant toute la durée de l'emprunt; le nombre devra en être réduit si leur produit vient à excéder notablement la somme nécessaire au service de l'emprunt; l'excédent de ce produit ne pourra être consacré qu'à des œuvres d'Assistance.

Une commission nommée par le Conseil municipal et choisie dans son sein, rédigera, d'accord avec le Préfet de la Seine, le cahier des charges et fixera, au moment de l'émission, le prix des obligations et les conditions définitives de l'opération. *(Temps.)*

Variétés & Anecdotes.

La « Nouvelle Idole » de Fr. de Curel et le « Mal Nécessaire » de A. Couvreur.

On parle beaucoup, aujourd'hui, dans le monde médical, de la *Nouvelle Idole*, pièce de M. de Curel, industriel, candidat à l'Académie, et du *Mal Nécessaire*, roman récemment publié par M. A. Couvreur, ancien étudiant en médecine.

Ces deux ouvrages de littérature ont eu pour prédécesseurs immédiats les *Morticoles*, dans ce genre éminemment distingué: ce qu'on oublie trop aujourd'hui! Et l'on trouverait, par exemple, à la page 242 du roman de L.-A. Daudet, jadis si critiqué, les principes de la thèse qui vient de triompher si brillamment chez Antoine. Nous avons dit déjà un mot de la pièce où il est question de l'inoculation du cancer; nous nous bornons actuellement à signaler l'œuvre de M. Couvreur, qui fut l'un des aides du chirurgien portraicturé dans le *Mal Nécessaire*. L'auteur se défend dans la préface d'avoir voulu écrire un roman à clefs; mais quoi qu'il prétende, la clef crève les yeux, au moins pour quelques personnages. M. Couvreur, comme M. Léon Daudet, semble vouloir quitter la chirurgie pour la littérature; son début est honnête, comme on disait jadis. S'il n'a pas le style touffu et l'imagination vive de l'écrivain des *Morticoles*, il a la plume aisée et osée, des idées *justes*, fort justes même, encore plus justes, si possible, que celles de M. de Curel, et il réussira. C'est un *chirurgien*, devenu imprimeur, qui le lui prédit!

Association francaise pour l'Avancement des Sciences.

Bureau de l'Association. — Président: M. Brouardel, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Secrétaire: M. le Dr Loir, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. Vice-Secrétaire: M. le Dr Bergonié, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, correspondant de l'Académie de Médecine. Président sortant: M. le Dr Grimaux, membre de l'Institut. Secrétaire du Conseil: M. le Pr Gariel. Secrétaire adjoint du Conseil: M. le Dr Cartaz. — *Commission d'organisation du Congrès de Boulogne-sur-Mer:* MM. Pr Ch. Richet, Pr Giard, etc.

Présidents de Sections pour le Congrès de Boulogne-sur-Mer (1899). — 12e *Section (Sciences médicales):* M. le Dr Charles Bouchard, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, *ancien président de l'Association*, 174, rue de Rivoli, Paris. — 17e *Section (Hygiène et Médecine publiques):* M. Trélat, ingénieur des Arts et Manufactures, Professeur honoraire au Conservatoire des Arts et Métiers, *ancien président de l'Association*, 17, rue Denfert-Rochereau, Paris. — *Sous-Section d'Électrothérapie:* M. le Dr Bergonié, Professeur à la Faculté de Médecine, 6 *bis*, rue du Temple, Bordeaux.

Bureau du Comité local. — Président d'honneur: M. le Dr Ernest Hamy, membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle. Président: M. le Dr Aigre, maire de Boulogne, président de la Société médicale.

Programme. — Le Congrès de 1899 (28e session) se tiendra à Boulogne-sur-Mer, du 14 au 21 septembre, sous la présidence de M. Brouardel, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Cette date a été choisie par le Conseil, d'accord

avec le Comité local de Boulogne, pour faire concorder la réunion de l'AFAS avec celle de l'Association britannique pour l'Avancement des Sciences, qui tiendra sa session annuelle à Douvres, à la même époque. Le Bureau de l'AFAS s'est préoccupé, avec le Bureau de la British Association, des moyens de réunir les deux Sociétés et il a été convenu que l'Association française irait, à Douvres, se joindre à la Société anglaise et tenir une séance générale. De son côté, la British Association viendrait, à Boulogne, tenir également une séance. Le Comité local de Boulogne a choisi, de concert avec la municipalité, le jour de cette réunion des deux Sociétés pour inaugurer la *statue élevée* à Duchenne (de Boulogne), dont les travaux mémorables sont connus et appréciés en Angleterre aussi bien qu'en France. Le programme du Congrès a été, sauf modifications de détail, arrêté comme il suit : — Jeudi 14 septembre : Séance d'ouverture du Congrès. Réunion des Sections pour les élections des bureaux. Le soir, réception par la municipalité à l'Hôtel de Ville. — Vendredi 15 septembre : Séances des Sections et visites industrielles. — Samedi 16 septembre : Visite à l'Association britannique à Douvres. Départ, le matin, de Boulogne par bateau spécial. A l'arrivée, division en deux groupes : l'un se rendant à Canterbury, pour répondre à l'invitation de cette ville ; l'autre restant à Douvres. Retour dans la soirée à Boulogne. — Dimanche 17 septembre : Excursion générale à Wimereux (laboratoire zoologique, dirigé par M. le Professeur Giard), le cap Gris-Nez, Marquise. — Lundi 18 septembre : Séances des Sections et visites industrielles. — Mardi 19 septembre : le matin, séances des Sections. Dans l'après-midi, excursion à Calais, visite de la ville et d'une fabrique de dentelles. — Mercredi 20 septembre : le matin, séances des Sections et visites industrielles. L'après-midi réunion de l'Assemblée générale pour l'élection du vice-président, du vice-secrétaire et le choix de la ville où se tiendra le Congrès de 1901. — Jeudi 21 septembre : Réception de l'Association britannique. Inauguration de la statue de Duchenne (de Boulogne). Conférence sur Duchenne, par M. le Dr Brissaud, agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Banquet offert aux membres de l'Association britannique. — Les vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 septembre : Excursion finale dans la région industrielle du Pas-de-Calais.

Visites scientifiques. — Laboratoire zoologique de Wimereux, hôpital de Boulogne, hôpital de Berck-sur-Mer, ports de Boulogne, de Calais, de Dunkerque.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Du Tatouage chez les Prostituées ; par MM. Albert Le Blond et André Lucas, avec nombreuses figures dans le texte. — Société d'éditions scientifiques, Paris, 1899.

L'étude anthropologique et médico-légale du tatouage n'est plus à faire. Les ouvrages de MM. Berchon et Lacassagne sur ce sujet sont trop documentés pour qu'on puisse se proposer de reprendre ou d'augmenter leurs savantes recherches. Mais le tatouage chez les prostituées n'a pas encore été l'objet d'une étude spéciale, et il a paru aux auteurs utile de combler cette lacune, en se bornant à mettre très rapidement le lecteur au courant de la question. Ils ont exposé également ici à quels procédés le médecin peut avoir recours pour faire disparaître les traces du tatouage, longtemps considérées comme indélébiles.

La Sexualité ; par Le Dantec (F.).— Paris, 1899, G. Carré et Naud, in-8°, 100 pages.

Qu'est-ce que le sexe? Quelle est la nature, l'origine des différences sexuelles qui sont la règle chez les êtres supérieurs ! Les faits connus aujourd'hui permettent-ils de répondre à ces questions? C'est ce que l'auteur s'est efforcé de rechercher en partant des premiers phénomènes de sexualité que l'on rencontre en remontant la série de complication des êtres, c'est-à-dire en attaquant le problème par le bas de l'échelle. Et d'abord, quels sont les phénomènes essentiels de la reproduction? Qu'est-ce que la sexualité ? Comment se forment les produits sexuels chez les animaux supérieurs? Quels sont les caractères sexuels et en quoi consiste la sélection sexuelle? Puis, l'auteur étudie le pourquoi et le comment de la fécondation, de l'hybridité, de la parthénogenèse, le sexe du produit dans la reproduction sexuelle et dans la parthénogenèse, l'époque de la détermination du sexe, enfin la théorie du sexe, bâtie sur une hypothèse ingénieuse de l'auteur qu'il est difficile d'exposer ici avec une clarté suffisante, mais, que l'auteur a su décrire avec une netteté remarquable, en montrant combien tous les phénomènes de la sexualité s'expliquent aisément si on l'admet. Ainsi se trouve élucidé l'un des problèmes les plus intéressants de la biologie.

[I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

Daix. — 3, place Saint-André, Clermont (Oise).

Plateau. — **Lait et Régime végéfarien. Auto-observation d'un goutteux.** Broch. in-8° de 8 pages, 1899.

Plan (F.). — 12, rue de la Barre. Lyon.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

M. A... (Nantes). — L'Institut emploie plusieurs machines à écrire, modèles *Colombia Bar-Lock* et *Harfort*, pour la copie de ses fiches de vente et aussi pour son service spécial des *copies*, qui se charge de tous les travaux scientifiques qu'on veut bien lui confier. Vous pouvez donc lui envoyer la vôtre, vous aurez satisfaction.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical vacant à Bonnebosq (Calvados). Pays riche. Subvention de 1,200 fr. Très beau logement, écurie et remise.

2° Très bon poste de médecin à prendre dans la Sarthe, près du Mans. Rapport : 10.000 francs touchés. Conditions de cession avantageuses.

3° Un Docteur-Médecin, dans forte commune de la Marne, demande un jeune médecin pour faire un remplacement et pour lui succéder sous peu. Situation de 8.000 francs pouvant être portée à 11.000 ou 12.000 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Médecin s'intéressant aux affections respiratoires désirerait entrer en rapport avec toutes œuvres ou personnes s'occupant spécialement de ces maladies. S'adresser Me Gratreau, avocat à la Cour, 1, rue Lafayette, Paris.

Qu'est-ce
Chapirograph?

Le CHAPIROGRAPH est l'appareil multiplicateur le plus nouveau, le seul qui donne des copies **EN NOIR**, d'écritures, dessins, etc., sans employer d'encre à imprimer. Pas de presse, pas de lavage, 150 copies en 15 minutes. — Prix pour in-quarto et format ministre complet **28** francs.

Pour prouver que le Chapirograph est le meilleur appareil multiplicateur, nous sommes prêts à l'envoyer pendant 5 jours à l'essai, à nos risques et **franco**; en cas de réexpédition, nous ne réclamons aucune rétribution.

The CHAPIROGRAPH C°. 9. Pl. de la Bourse. Paris.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS. — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — PARIS

Viennent de Paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8°, 416 pages, avec 587 Figures dans le texte. — **Prix : 15 Francs.**

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix : **10** fr.

Archives Provinciales de Médecine

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »
Prix du Numéro	**2** francs.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Archives Provinciales de Chirurgie

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »
Prix du Numéro	**2** fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.